

## **ECURIE CHAMBRILLE**

### **REGLEMENT DE LA 3eme RONDE DE CHAMBRILLE HISTORIQUE**

Cette épreuve est réservée a des véhicules historiques et se disputera de La Mothe St Heray a La Mothe St Heray le dimanche 30 Aout 2015 cette epreuve compte pour le challenge BARDHAL 2015. Elle est organisée sous règlement de la FFVE

#### **VOITURES ADMISSIBLES :**

**1ere catégorie :** Les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin 1984

**2eme catégorie :** les répliques et les véhicules d'exception , a l'appréciation de l'organisateur et de la commission d'agrément de l'écurie chambrille

Tout les véhicules devront être conformes a la législation routières ( carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombres total d'engagés est limité a 50 voitures , l'enregistrement des engagements se fera dans l'ordre d'arrivée . Priorité sera donné aux véhicules de la catégorie 1

Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 20 Aout 2015

#### **EQUIPAGES ADMISSIBLES :**

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un co-équipier.

#### **CLASSEMENTS :**

Un classement sera établi pour chaque catégorie . Sera déclaré vainqueur de l'épreuve le 1<sup>er</sup> de la catégorie 1 . En cas d'ex aequo l'organisateur se réserve la possibilité d'utiliser la date de la 1ere immatriculation des véhicules pour les départager.

#### **PROGRAMME :**

Dimanche 10 Mai : ouverture des engagements

Mercredi 20 Aout : cloture des engagements

Dimanche 30 Aout : vérification administratives avec remise des plaques et documents sur  
La place de la mairie a La Mothe st heray de 8H00 9H20  
9H30 briefing concurrent (obligatoire)  
9H45 départ du premier concurrent puis de minute en minute

**1ere étape :** La Mothe st heray / La Mothe st heray

80 km de navigation en carte tracée  
et road book

arrivé de lère voiture vers 11h45

12h30 pause repas

14 H00 départ de la premiere voiture

**2eme étape :** La Mothe st heray / la Mothe st heray

Env 110 km de navigation en carte muette (carto) , road  
Book , et ou carte tracée

Arrivé vers 17H00 pour le premier concurrent

Remise des prix a partir de 17H45

**L'ordre des départs se fera de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros.**

### **ABANDON / RETOUR EN COURSE :**

Si un équipage interrompt le rallye le dimanche matin pour quelque cause que ce soit, il pourra néanmoins être admis au départ le dimanche après-midi, il ne pourra pas figurer dans le classement général. De plus il a l'obligation de prévenir la direction de l'épreuve par tous les moyens dont il dispose.

### **CARTOGRAPHIE / NAVIGATION :**

Les étapes de navigation sur cartes muettes se feront à l'aide de tracés fournis sur papier ou sur calque à reporter sur carte IGN au 1/100ème 1/50ème ou 1/25ème etc fournie par l'organisateur.

### **PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE :**

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité de l'organisateur. Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicules prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

### **CODE DE LA ROUTE : TRES IMPORTANT**

*Tout au long de l'épreuve, nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route **et tout particulièrement dans les traversées de villages.***

Une attention toute particulière sera apportée au respect absolu de la réglementation et tout particulièrement au respect de la vitesse maximum autorisée dans les traversées de zones habitées. L'organisateur se réserve la possibilité de pénaliser les avances excessives par rapport au temps estimé, applicable sur la totalité du parcours.

### **ROUES ET PNEUMATIQUES :**

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis

### **REMISES DES PRIX :**

La remise des prix aura lieu vers 17H45. Les 3 premiers du classement Historique cat 1 seront primés, ainsi que le 1<sup>er</sup> de la catégorie 2 et le 1<sup>er</sup> équipage féminin. Cadeau souvenir à tous les participants.

### **DROIT D'ENGAGEMENT :**

Le montant des droits d'engagement est fixé à 95 euros pour un équipage de deux personnes. Le règlement doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte.

Cela comprend :

Le repas du midi pour deux personnes

2 cadeaux souvenirs, Les carnets de contrôles Les plaques de rallye, Un jeu de numéro, Les documents du tracé secret, La carte routière

### **FORFAIT :**

En cas de forfait, une somme de 40 euros restera acquise à l'Ecurie Chambrille pour dédommagement des frais engagés.

Le jour de l'épreuve, pensez à avoir avec vous tous vos documents administratifs à jour, permis de conduire, carte grise, assurances etc